

3% de réduction sur tous vos achats en ligne avec la carte de crédit Citi Visa. A vie.

>> **DEMANDEZ-LA MAINTENANT**

Citi never sleeps



LA DH EN VACANCES
Retrouvez votre DH lors de vos vacances en France !

DESSINS
Ma première coupe afro!

TOUR DE FRANCE
Retrouvez les pronostics de nos invités (vidéos)!

Bruxelles
14° 24°
7 jours de météo

Abonnez-vous!

DH Journal Archives

Abonnements
La Dernière Heure
La Dh en ligne
Les newsletters

Une
Infos
Sports
Ciné-Télé
People
Pratique
Régions
Journal

Recherche

Identifiant Mot de passe Mémoriser - [S'inscrire](#)

Date: 09/07/2010
Section: REGION
Sous Section: BRUXELLES

Le réseau Ngulu au tribunal

[Nouvelle Recherche](#)

BRUXELLES

Un musicien, faux chef d'orchestre, condamné à deux ans de prison ferme

CORRECTIONNELLE Le tribunal correctionnel de la capitale vient d'infliger deux ans de prison et une amende de 12.500 € à Nlandu Wazekwa, un ressortissant français d'origine congolaise, âgé de 47 ans.

Il a été reconnu coupable de confection de faux passeports et d'avoir dirigé un réseau de traite des êtres humains, impliquant 20 personnes dans le cadre des activités d'une organisation criminelle internationale.

Ce musicien a été interpellé à Bruxelles le 22 novembre 2004 alors qu'il séjournait avec plusieurs immigrés clandestins arrivés récemment de la RDC. Les enquêteurs ont pu établir qu'il se livrait à ce type d'activité depuis février 2003, au moins. Et la liste des 20 clandestins a pu être établie.

L'intéressé a reconnu que son réseau était connu sous le nom de Ngulu. Lequel était spécialisé dans le trafic de travailleurs présentés comme des musiciens ou plus généralement comme des artistes ou encore comme des religieux. Les uns étant chargés prétendument de divertir différents publics européens, les autres d'enseigner les bonnes paroles de l'évangile.

landu Wazekwa a dit être le leader du groupe Félix Wazaba, chef de l'orchestre *Culture-Pays-Vie*. Le quadragénaire a soutenu que les chefs du réseau, installés au Congo, exerçaient du chantage sur lui, promettant de produire ses spectacles en Europe à condition qu'il serve aussi de couverture pour le trafic.

"Si j'avais refusé, je n'aurais jamais pu me produire en Europe", avait insisté le prétendu musicien. Le tribunal n'est pas entré dans de telles considérations et a estimé que toutes les infractions étaient établies.

Jean-Pierre De Staercke

[Retour](#)

Zoomin TV - Sport



[Difficile à digérer pour les fans néerlandais](#)

Toute l'actualité en vidéo

Liens publicitaires

Click Box **BASE = Internet**
Surfez & téléphonez 35€/mois Téléchargement inclus 3/4
www.BASE.be/fr/internet

Ces annonces sont générées automatiquement au regard du contenu de la page. Nous ne pourrions être tenus responsables ni garantir la qualité de ces associations. Contact : dhnet@sajpm.com

- » [Cinéma](#)
- » [Météo](#)
- » [RSS](#)
- » [Emplois](#)
- » [Plan des rues](#)
- » [Bruxelles](#)
- » [Radio](#)
- » [Stages](#)
- » [Newsbar](#)
- » [Publicité](#)

Abonnez-vous ...

- » [Au PDF de la Dernière Heure/Les Sports](#)
- » [A la Dernière Heure/Les Sports "papier"](#)

© La Dernière Heure / Les Sports ([contactez-nous](#))

Indexes: » Actualité générale » Actualité sportive » Actualité ciné-télé » Actualité people » Actualité pratique » Actualité régionale